

APPEL A CANDIDATURES

**PRIX A ATTRIBUER AUX BONNES PRATIQUES EUROPEENNES QUI
SOUTIENNENT LE TRAVAIL INDEPENDANT DES JEUNES**

Avec le soutien de



L'important chômage des jeunes dans l'UE est devenu un enjeu sociétal majeur auquel des acteurs publics et privés tentent de répondre. Compte tenu que les formes traditionnelles de création d'emploi sous forme salariale ne suffisent plus pour absorber le chômage des jeunes, il est impératif, dans le contexte économique européen actuel, d'encourager la création d'emplois indépendants afin de faciliter l'accès des jeunes au marché du travail. Dans cette perspective, le réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale (E.L.I.S.A.N.), en collaboration avec l'Union Régionale des Municipalités d'Attique (P.E.D.A.), a décidé d'inviter les entités publiques ou privées, européennes, nationales, régionales et locales à présenter leurs bonnes pratiques et à partager leurs expériences dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat et le travail indépendant des jeunes.

Cette initiative vise à valoriser des actions originales, pertinentes et innovantes qui contribuent à surmonter les barrières à l'accès aux emplois indépendants, développent la culture entrepreneuriale et incitent les jeunes à entreprendre pour créer leur propre emploi. Dans ce but, trois prix seront attribués à des actions qui facilitent aux jeunes entrepreneurs l'accès aux financements, aux services d'accompagnement et de conseil, ainsi qu'à la formation et à la mise en réseau.

Quelles sont les initiatives visées ?

Cet Appel à candidatures concerne des actions déjà mises en œuvre, dont le caractère novateur consiste à faciliter l'accès des jeunes aux outils nécessaires à la création de leur propre emploi.

Pourront être soutenues, parmi d'autres, des initiatives concernant les axes suivants:

- Mise en œuvre des mesures qui facilitent l'accès des jeunes au travail indépendant
- Introduction de formes de financement alternatives
- Utilisation efficace et constructive des fonds publics
- Collaboration transfrontalière pour la diffusion des connaissances en matière d'éducation entrepreneuriale, formation et perfectionnement des compétences
- Création de plateformes de partage d'expériences et de mise en réseau.

A qui s'adresse cet Appel à candidatures?

Cet appel à candidatures s'adresse à toute entité publique ou privée qui a son siège dans un des États Membres de l'UE. Sont éligibles les ministères compétents, les communes et régions européennes, les universités et collèges, les organisations de jeunes et les partenaires sociaux, les centres de formation professionnelle et organisations scientifiques, etc.

📌 Quels sont les critères de sélection ?

Les points suivants seront évalués :

- ✓ la nature des actions réalisées et leurs objectifs
- ✓ le public concerné
- ✓ le caractère innovant des actions réalisées en tenant compte des contextes sociaux et des politiques pour l'emploi des jeunes
- ✓ l'implication des acteurs concernés pendant la mise en œuvre des actions
- ✓ les formations réalisées pendant la mise en œuvre des actions
- ✓ les bénéfices apportés aux jeunes
- ✓ la transférabilité des expériences.

📌 Quels sont les prix et comment sont-ils attribués?

L'Union Régionale des Municipalités d'Attique (P.E.D.A.) attribue une dotation de 15.000 euros correspondant à un premier prix de 7.000 euros et deux prix ex aequo de 4.000 euros chacun. Les dossiers seront examinés par un jury d'élus locaux et de professionnels choisis par P.E.D.A. et l'association ELISAN. Les décisions du jury sont souveraines et les prix alloués ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

📌 Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers: le 7 Octobre 2016.

Annonce des résultats de remise des prix le **11 Novembre 2016 à Athènes**, lors de la "Conférence Européenne sur le Travail Indépendant des Jeunes" organisée par le réseau européen ELISAN et PEDDA, le 10-11 Novembre 2016 en Grèce.

Comment répondre à l'Appel à candidatures?

Toute candidature doit être présentée à l'aide du formulaire de candidature qui peut être téléchargé sur la page web de [REGIOEUROPA](#). En fonction de l'action réalisée, le dossier de candidature peut également être complété par toute autre forme de support utile (photo, vidéo, publication). Le dossier devra être accompagné de documents attestant que l'action a bien été réalisée et reste opérationnelle.

Il devra être rédigé de préférence en français ou en anglais.

Le dossier devra être soumis à REGIOEUROPA par e-mail : regioeuropa@skynet.be

Date limite de dépôt des dossiers: le **7 Octobre 2016**, à minuit.

CONTACTS

REGIOEUROPA

Représentation de P.E.D.A. à Bruxelles

Directeur: Athanassios GOUMAS

Contact : Constantina ARVANITIS

E-mail : d.regioeuropa@regioeuropa.net

Tél. : +32 2 234.36.00

ELISAN

Centre Communal d' Action Sociale de la ville de Marseille

Directeur: Jean Max TROUILLET

Contact : Amandine MORELLI

E-mail : a.morelli@ccas-marseille.fr

Tél. : +33 4 86.94.47.67

VENETO REGION

Représentation de la Région de Veneto à Bruxelles

Directeur: Marco Paolo MANTILE

Contact : Elena CURTOPASSI

E-mail : elena.curtopassi@regione.veneto.it

Tél. : +32 2 734.70.12